



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 126824

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les difficultés que rencontre le secteur de la lutte contre l'exclusion et en particulier le champ de l'hébergement d'urgence. Malgré les cris d'alarme des acteurs et des associations de terrain, parmi lesquelles le Secours catholique, le Gouvernement est incapable de faire face à la montée de la précarité et de la détresse des sans-abri. Pour le département du Pas-de-Calais se posent également les questions de mal-logement et/ou de logements très précaires. Face à la gravité de la situation, un moratoire s'impose sur les fermetures de places d'hébergement ainsi que le rétablissement des crédits d'urgence par l'État. Elle lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin que soit assuré le droit à l'hébergement, à l'accueil inconditionnel et à la continuité des prises en charge, et plus généralement au droit à un logement digne.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126824

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2012, page 812

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)